

La nuit se passa ainsi, supplice épouvantable.

Le lendemain, un son de bronze triste comme une plainte vint frapper son oreille : c'était la sonnerie de son " trépasement ".

Oh ! mon Dieu !

Pouvoir articuler une seule parole !

Pouvoir seulement remuer un doigt !

Impossible.

Il était mort pour tous !

Il serait enterré vivant !

Dans l'après-midi, le menuisier Daligaut vint prendre mesure du cercueil.

Le voisin était triste et M. Vireleure l'entendit murmurer :

— Ah ! tout de même ! s'il s'était confessé !

Ah ! oui, s'il s'était confessé ! peut-être sa douleur serait-elle moins atroce !

Il le sent maintenant : oui, Dieu existe, et Dieu va le juger bientôt.

Et l'infortuné tente une prière ; il ne peut prier ; son cerveau est étreint par la folie.

On va l'enterrer vivant !

Ah ! pitié ! pitié !

Le soir, deux hommes placèrent son corps raidi dans le cercueil.

Avant de couvrir son visage du suaire, sa femme et ses deux enfants vinrent lui donner le baiser d'adieu.

Puis le drap fut rabattu et le premier clou fut enfoncé dans le bois du cercueil.

* * *

A ce moment, M. Vireleure tressaillit et poussa un cri de douleur atroce ; il ouvrit ses yeux blancs d'épouvante et se retrouva... sur son fauteuil.

Il avait rêvé !

Auprès de lui se tenait sa femme.

— Je t'ai réveillé, mon ami, lui dit-elle, car tu avais l'air de faire un bien mauvais rêve. Mais qu'as-tu donc ?